



Promouvoir le développement durable dans les marchés publics

Date : Mardi 23 mai 2023 - 10h à 12h (heure métropolitaine)

Durée : 2 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Tarif : 300 € H.T. par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

- Rappel de l'évolution de la réglementation de la commande publique en matière de prise en compte des objectifs de développement durable : une possibilité devenue une obligation
- Présentation des différents moyens permettant d'intégrer le développement durable dans la passation des marchés publics (utilisation du sourcing, des critères de sélection des candidatures et de jugement des offres, des variantes, des marchés innovants, etc.)
- Présentation des différents moyens permettant d'intégrer le développement durable dans l'exécution des marchés publics (utilisation de clauses incitatives et/ou contraignantes, spécificité des clauses imposant des contraintes géographiques, moyens permettant de contrôler les engagements du titulaire et de sanctionner les manquements du titulaire, etc.)

OBJECTIFS

Connaître les moyens de nature juridique permettant d'intégrer des objectifs de protection de l'environnement et des enjeux sociaux dans la passation et l'exécution des marchés publics.

PUBLIC CONCERNE

Juristes et acheteurs des entités publiques et privées soumises au code de la commande publique.

PREREQUIS

Connaissance des fondamentaux du droit de la commande publique, et plus précisément des marchés publics.



INTERVENANT



Yvonnick Le Fustec

Avocat directeur de SEBAN & ASSOCIES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé